

Assemblée Générale Ordinaire – 28 juin 2022

ORDRE DU JOUR :

- Lecture du rapport financier du Trésorier et du rapport d'activité sur la situation morale et financière de l'Association ;
- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes ;
- Approbation du rapport du Trésorier, du rapport d'activité et du rapport du Commissaire aux Comptes ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus au Conseil d'Administration ;
- Affectation du résultat ;
- Vote du budget de l'exercice 2022 ;
- Approbation du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et décision à cet égard ;
- Fixation des tarifs cotisation et abonnement pour l'année 2023 ;
- Fixation du nombre de postes à pourvoir au Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2023, conformément à l'article 3-1.1 du Règlement Intérieur ;
- Renouvellement partiel du Conseil d'Administration par élection de douze (12) Administrateurs conformément aux articles 11 et 30 des statuts de l'Association ;
- Remplacement d'un administrateur démissionnaire dans le collège « des membres qui se portent candidats de manière individuelle » par élection d'un nouveau candidat qui sera rééligible en 2023 et 2025 ;
- Création d'un Groupe Professionnel « CentraleSupélec Management de Transition », activité jusqu'alors hébergée au sein du service « Carrières » ;
- Création d'un groupe culturel « Comédie Musicale » ouvert aux élèves et aux alumni désireux de monter des comédies musicales dans un cadre associatif.
- Questions diverses conformément à l'article 2-5 du Règlement Intérieur.